



Réunion extraordinaire du 15 janvier 2014, à 19H00
Siège social CSDN, salle Grand'Voile
1860, 1^{ère} Avenue, St-Romuald (Québec)
G6W 5M6

PARENTS RÉGULIERS PRÉSENTS :

Comité exécutif :

Catherine Nadeau, présidente

Jean-Philippe Lachance-Tremblay, vice-président et représentant au Comité de parent

Catherine Rollier, secrétaire

Mélanie Ruel, substitut au Comité de parent

Louis Bernier

Carole-Anne Hamel

Ève Lapointe

Freddy Ntako

Nadia Tremblay

Annie Sirois

PERSONNEL DE LA CSDN PRÉSENTS :

Christine Guay, substitut représentante direction d'école

Geneviève Lévesque, représentante du personnel professionnel non enseignant

Martine Sénéchal, directrice adjointe adaptation scolaire et services
complémentaires

Myriam Breton, représentante des enseignants

REPRÉSENTANTES D'ORGANISME PRÉSENTES :

Lise Fortier, A.P.H.L.

ABSENCES :

François Giasson, parent

Francine Mainguy, parent

Représentant CRDI-CA

Représentant personnel de soutien

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 19h10. Il y a quorum.

Madame Catherine Nadeau préside la rencontre, elle souhaite la bienvenue
aux membres.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Ève Lapointe propose que l'ordre du jour soit adopté avec la
modification suivante:

Préciser que c'est une réunion extraordinaire.

ADOPTÉE à l'unanimité.

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

4. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LES 4 NOVEMBRE ET 2 DÉCEMBRE 2013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay et appuyé par monsieur Freddy Ntako que les procès-verbaux soient adoptés avec les modifications suivantes :

Procès-verbal du 4 novembre : Dans les présences et au point 10.2, changer Jean-Philippe Larouche-Tremblay pour Jean-Philippe Lachance-Tremblay. Dans les présences et au point 10.3, changer substitue pour substitut. Au point 3, 2^{ème} paragraphe, ajouter PSII. Au point 5. 3^{ème} onglet, reformuler pour 0,43\$ pour le transport, 0,53\$ si covoiturage et 5\$ pour le gardiennage. Au point 9. Dernier paragraphe, 2^{ème} phrase, reformuler pour : S'adjoindre des ressources extérieures pour l'aide à la technologie comme monsieur Yvon Blais. Au point 11.1 changer propose pour suggère.

ADOPTÉE à l'unanimité.

Les membres ayant reçu la mauvaise version du PV de 2 décembre, ce point est remis à la prochaine réunion.

5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Les suivis sont à l'ordre du jour.

6. CANAUX DE COMMUNICATION

La présidente parle de l'importante d'établir des canaux de communication. Les membres-parents doivent s'adresser à la présidente et les membres du personnel à madame Martine Sénéchal, cette procédure facilitera l'échange des communications et la collaboration dans le respect de tous. La crédibilité du comité est importante, les membres ont signé une entente de confidentialité, elle est aussi en vigueur dans les médias sociaux et sur les blogs.

7. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

La présidente souligne le bon travail de madame Martine Sénéchal pour la révision des règles de régie interne. La présidente suggère de faire quelques modifications à la version proposée, elle communiquera avec madame Martine Sénéchal. Le comité adoptera les règles de régie interne pour cette année et un sous-comité se penchera sur ce dossier l'année prochaine. Madame Martine Sénéchal enverra les règles par courriel aux membres.

8. PLAN D'ACTION 2013-2014

Un membre se demande si la CSDN ne peut pas inclure le CCEHDAA dans certains dossiers, comme par exemple, l'intimidation. La clientèle EHDAA étant plus vulnérable, il serait intéressant d'avoir les avis du comité. La CSDN a consulté le comité pour le plan stratégique, monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay est notre représentant. Le comité peut émettre des avis et souhaite être consulté, la CSDN peut peut-être impliquer le CCEHDAA dans certains dossiers. Monsieur Freddy Ntako suggère d'inclure le point dossiers consultatifs dans la catégorie Administration du plan d'action.

Les membres ont reçu le plan d'action par courriel, chaque membre a choisi ses priorités. Un membre du personnel se pose des questions sur la pertinence de son choix puisque les priorités des parents sont probablement différentes. La présidente estime que les membres du personnel participent au comité et ont aussi voix au chapitre. Après compilation des résultats, les sous-comités sont formés :

1. Parcours Parent-enfant/client Guide parcours parent Répertoire de services complémentaires (ex : orthophonie, etc.) : Jean-Philippe Lachance-Tremblay, Geneviève Lévesque, Freddy Ntako, Mélanie Ruel.
2. Communication Rôle des parents, leurs émotions et leurs compétences : Lise Fortier, Ève Lapointe, Catherine Nadeau, Catherine Rollier.
3. Communication Promotion comité EHDAA : Carole-Anne Hamel, Ève Lapointe, Annie Sirois.
4. Communication Outils de communication (enseignants et parents) La démarche du plan d'intervention : Myriam Breton, Jean-Philippe Lachance-Tremblay, Annie Sirois.
5. Parcours Parent-enfant/client Guide parcours parent Gestion de la continuité de service et des informations entre établissements et cycles : Louis Bernier, Geneviève Lévesque, Freddy Ntako, Nadia Tremblay.
6. Administration Promouvoir valeurs et pratiques collaboratives-Comité EHDAA : Catherine Nadeau, Catherine Rollier, Martine Sénéchal.
7. Communication Outils de communication (enseignants et parents) Répertoire des services complémentaires (ex. orthophonie, etc.) : Jean-Philippe Lachance-Tremblay, Geneviève Lévesque, Freddy Ntako, Mélanie Ruel.
8. Communication Outils de communication (enseignants et parents) Pratiques de collaboration gagnantes : Catherine Nadeau, Catherine Rollier, Martine Sénéchal.
9. Communication Thématiques mensuelles Handicaps (Dyslexie, Autisme), douance, AQETA, etc. : Louis Bernier, Carole-Anne Hamel, Ève Lapointe, Freddy Ntako.
10. Parcours Parent-enfant/client Guide parcours parent Rôles du parent, leurs émotions et leurs compétence : Lise Fortier, Ève Lapointe, Catherine Nadeau, Catherine Rollier.

11. Communication Établir partenariat avec des organismes comme AQETA (ex : conférence) : Louis Bernier.
12. Outils d'aide technologiques Veille technologique (ex : nouveauté) : Louis Bernier, Freddy Ntako.
13. Outils d'aide technologiques Mesure 30810 : Louis Bernier, Freddy Ntako.
14. Administration Dossiers consultatifs CSDN-lien avec la planification stratégique : Jean-Philippe Lachance-Tremblay, Catherine Nadeau, Martine Sénéchal.

Une demande sera faite auprès de la CSDN pour ouvrir la salle Gran'Voile plus tôt pour permettre aux sous-comités de se réunir. Afin de suivre l'évolution des dossiers, le point sous-comités sera ajouté à l'ordre du jour.

9. REMPLACEMENT

La présidente propose la tenue d'un huis clos, les membres acceptent. Huis clos.

La présidente propose de revenir en assemblée publique, les membres acceptent. Retour en assemblée publique.

10. CORRESPONDANCE

Vœux pour la nouvelle année de monsieur Frédéric Picard, ancien président.

La présidente informe les membres de la tenue du 3ème Forum de parent d'enfant HDAA qui se déroulera le 1 février 2014 à Québec. Le comité doit élire un représentant pour la CSDN. Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay est intéressé à participer.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Louis Bernier et appuyé par madame Carole-Anne Hamel de nommer monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay comme représentant de la CSDN au Forum d'un parent HDAA qui a lieu samedi le 1^{er} février 2014.

ADOPTÉE à l'unanimité.

Madame Isabelle Bond, représentante du CRDI-CA a de changé de fonction, elle ne siège plus au comité. Il n'y a plus de représentant pour les 3 prochains mois, la présidente va se renseigner auprès de madame Isabelle Lapointe, chef de service à l'enfance, qui est actuellement la responsable de ce volet.

La présidente présente le concours des Projets prodigieux organisé par la FCPQ. Ce concours est offert dans toutes les écoles publiques du Québec et se termine le 31 mars 2104. Les projets serviront à récompenser les conférenciers lors du congrès de la FCPQ. La présidente invite les membres à le présenter dans leur école.

11. PROCHAINE RÉUNION

Date de la prochaine réunion 3 février 2014.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Freddy Ntako propose la levée de la séance, il est 9H47.

ADOPTÉE à l'unanimité.